

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 33 (1961)

Heft: 6: Vie sociale et communautaire dans les quartiers nouvellement bâtis

Artikel: Une exposition du logement économique au prochain Comptoir suisse

Autor: E.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125164>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une exposition du logement économique au prochain Comptoir suisse

29

La 42^e Foire de Lausanne, qui aura lieu du 9 au 24 septembre, annonce dès aujourd'hui une exposition spéciale du plus haut intérêt et de la plus vive opportunité. Sur l'initiative de la Chambre vaudoise des métiers et sous le patronage du Département vaudois de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, une exposition du logement économique sera présentée dans les nouvelles halles nord du Comptoir suisse.

Son titre, qui exprime les préoccupations qui devraient, plus qu'elles ne le font encore, guider les architectes et les fabricants de meubles pour la création et l'aménagement de l'appartement à loyer modeste. Il est en effet encore beaucoup trop fréquent, en dépit d'un effort réel accompli ces dernières années, de voir de petits appartements sur-encombrés de meubles aux dimensions trop importantes pour un espace restreint.

Le but de cette exposition est donc d'inciter les constructeurs et les fabricants de meubles à tenir compte du confort moral, social et matériel de l'habitant aux ressources pécuniaires limitées, et d'orienter le public sur la manière de ne pas restreindre son confort dans un espace restreint.

Le projet prévoit une division en trois sections : la première, essentiellement documentaire, aborde la situation démographique de la Suisse, du canton de Vaud et des principales agglomérations telle qu'elle a évolué au cours des dix dernières années et telle qu'elle évoluera vraisemblablement dans les dix années à venir. Elle montre ce qui a été fait dans le domaine de l'appartement subventionné et ce qui reste à entreprendre avec l'appui des pouvoirs publics.

La deuxième section est constituée d'un appartement de trois pièces et demie, entièrement construit, meublé, aménagé, prêt à être habité. Le visiteur pourra l'examiner dans ses moindres détails d'un promenoir surélevé courant autour de son pourtour ; à titre comparatif, cette section présentera aussi des plans, photos et maquettes d'appartements semblables réalisés dans d'autres pays.

La troisième section, enfin, comprendra des stands d'associations de fabricants et vendeurs de matériaux de construction.

L'ensemble occupera un emplacement de 1000 m² en liaison avec la halle des matériaux et machines

de construction du Comptoir suisse. L'exposition sera accompagnée d'un concours entre ébénistes, dessinateurs et fabricants de mobilier pour la création de meubles populaires et rationnels. Ce concours sera jugé par un jury que préside M. J.-P. Vouga, architecte de l'Etat de Vaud. L'exposition elle-même, placée sous la présidence de M. F. Buche, président de la Chambre vaudoise des métiers et président de la Société suisse des entrepreneurs, aura pour commissaire M. Defrancesco, délégué de la Commission cantonale vaudoise du logement.

EB.